

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
COMTÉ DE RENÉ-LEVESQUE
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS VERBAL de la séance régulière du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin du **19-08-2019** à 19hr00, au gymnase de l'école Père-Duclos de Franquelin, 5 rue des Cèdres. Sous la présidence de Monsieur Steeve Grenier, maire.

Étaient aussi présents :

Hugo	Côté	Conseiller	Siège #01
Éric	Mansour	Conseiller	Siège #02
Sandra	Grenier Cyr	Conseillère	Siège #03
Victor	Hamel	Conseiller	Siège #04
Roger	Lévesque	Conseiller	Siège #06

Myriam Picard, Secrétaire-Trésorière, est aussi présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Steeve Grenier, maire, après avoir constaté que le quorum est respecté, ouvre la séance.

Rés : 2019-99

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, Roger Lévesque, conseiller et unanimement résolu que :

L'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté

Adopté à l'unanimité.

Rés : 2019-100

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 15 juillet 2019

Il est proposé par, Sandra Grenier Cyr, conseillère et unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la séance régulière tenue le 15 juillet 2019 soit et est adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

Rés : 2019-101

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE 2019-08

Il est proposé par Hugo Côté, conseiller et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt les listes de correspondance 2019-08

Adoptée à l'unanimité.

Rés : 2019-102

5. DÉPÔT DE LA LISTE CHÈQUES ET DÉBOURSÉS DIRECTS À ACCEPTER

Il est proposé par Victor Hamel, conseiller et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt la liste des paiements à effectuer pour la période courante.

Adoptées à l'unanimité

Rés : 2019-103

6. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION

Il est proposé par Roger Lévesque, conseiller et unanimement résolu d'accepter pour dépôt l'avis de motion et dépôt de projet concernant le règlement 2001-99- circulation et stationnement, ajout à la section VI, article 43, chutes de neiges.

Il y a abstention de lecture du projet de règlement. Une copie du projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouvertures habituelles.

Adopté à l'unanimité.

7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun règlement à adopter.

8. POUR INFORMATION

Taxes à recevoir au 2019-07-10

Arrérages : 78 975\$ Courant : 20 934\$ Non échue : 177 837\$ Total : 206 746\$

9. AFFAIRES NOUVELLES

Rés : 2019-104

a : AVENANT ARCHITECTURE BÂTIMENT COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL

ATTENDU QUE : Suivant une visite pour des relevés, il a été constaté que les fermes de toit de la partie existante du bâtiment des Loisirs sont non conformes et ne reprennent pas les charges de neige du code du bâtiment.

ATTENDU QUE : À la demande de la Municipalité, ces fermes seront remplacées conformément au code du bâtiment;

ATTENDU QUE : Ces travaux d'ingénierie n'étaient pas prévus au mandat initial;

ATTENDU QUE : L'avenant ci-haut décrit a été entériné par les membres du conseil lors de la séance tenue le 17 juin dernier, et par conséquent, impute des ajustements quant à l'architecture;

En conséquence, il est proposé par Roger Lévesque, conseiller, et unanimement résolu que la demande d'avenant au mandat d'architecture no 1, représentant la somme de 6 900.00\$, avant taxes, présenté par la Firme d'architecte Éric Lirette, soit et est accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

Rés : 2019-105

b : TRACÉ DE QUADS

ATTENDU QUE : Une demande est parvenue à la Municipalité quant à un futur tracé destiné aux utilisateurs de VTT;

ATTENDU QUE : Un rapport de l'inspecteur à dûment été porté à l'attention des membres du conseil;

ATTENDU QUE : Les membres du conseil sont favorables au développement de leur communauté;

ATTENDU QUE : Les membres du conseil s'engagent à modifier leur réglementation afin de permettre une circulation des véhicules de type VTT dans les rues de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Hugo Côté, conseiller et unanimement résolu que le tracé de quads proposé par la FQCQ, soit et est accepté tel que présenté et qu'un avis de motion ainsi qu'un projet de modification au règlement 2001-99 lors d'une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

Rés : 2019-106

c : DÉPÔT RAPPORT DE LA DIRECTRICE – COMITÉ ÉVALUATION AIDE AUX PÉRIPHÉRIES

ATTENDU QUE : Suivant les directives des membres du conseil, la directrice a rencontré les membres du comité évaluateur;

ATTENDU QUE : Un rapport a dûment été porté à l'attention des membres du conseil et ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance;

ATTENDU QUE : Ledit rapport fait mention de certaines recommandations;

En conséquence, il est proposé par Sandra Grenier Cyr, conseillère et unanimement résolu que la constitution du comité soit revue et qu'un affichage soit effectué à cet effet. Un nouveau comité sera entériné par résolution lors d'une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

Rés : 2019-107

d : Rapport Fête Nationale

ATTENDU QUE : La directrice générale a déposé auprès des membres du conseil un rapport d'activités des festivités de la fête nationale;

ATTENDU QUE : Cette activité a généré un profil de l'ordre de 1 194.90\$

En conséquence, il est proposé par Hugo Côté, conseiller et unanimement résolu que cette somme soit placée dans la réserve des fêtes nationales pour utilisation lors des festivités de l'an prochain et que le rapport soit mis à la disposition des citoyens par publication.

Adopté à l'unanimité.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les gens présents sont invités à poser leurs questions, Monsieur le Maire, leur donne les réponses appropriées.

Rés : 2019-108

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Hugo Côté, conseiller et unanimement résolu que la séance soit et est levée à 19 H 42

Steeve Grenier, Maire

Myriam Picard, Secrétaire-Trésorière